



Fédération québécoise du canot et du kayak

Québec, le 17 juin 2005

M. Fernand Martin
Directeur de l'aménagement du territoire
Ville de Québec

M. Peter Murphy
Direction de l'aménagement du territoire
Ville de Québec

Marc Bélanger
Direction de l'aménagement et de l'architecture
Commission de la Capitale Nationale

Objet : Recommandations relatives à la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches

Bonjour Messieurs,

La présente est pour faire suite à la séance d'information tenue dans les locaux de la ville de Québec lundi le 13 juin 2005 concernant le développement de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches. Tel que convenu, nous proposons les recommandations suivantes à l'égard du secteur nord de cette Route bleue qui concerne notamment la ville de Québec. Nous avons identifié des endroits intéressants pour accéder au fleuve St-Laurent qui pourraient éventuellement faire partie du tracé de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches. Pour certains d'entre eux, nous émettons les recommandations suivantes :

1. Parc nautique de Cap-Rouge

Description : Cet endroit est actuellement utilisé par les propriétaires d'embarcations à faible tirant d'eau. L'affluence de ce site est toutefois contraint par les grandes marées qui empêchent les kayakistes d'avoir accès à toutes heures de la journée.

4545 av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, succ. M

Montréal QC H1V 3R2

Téléphone : (514) 252-3001 – Télécopieur : (514) 252-3091

Site Internet : www.canot-kayak.qc.ca – Courriel : info@canot-kayak.qc.ca

- Réduire les frais de mise à l'eau pour les membres de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches.
- Inclure dans le coût de la mise à l'eau, l'accès à des stationnements situés à proximité du chalet.
- Offrir un endroit pour entreposer les kayaks de la clientèle provenant de l'extérieur.
- Prolonger les heures d'ouvertures.

2. Plage Jacques-Cartier

Description : Très bel endroit doté d'infrastructures et de services utilisables par les kayakistes.

- Considérant que les marées ne constituent pas un obstacle majeur dans ce secteur, les kayakistes seraient très enthousiastes à l'idée d'utiliser la plage Jacques-Cartier pour mettre à l'eau leurs embarcations.
- Dans cette éventualité, réserver des stationnements à proximité de la rive pour faciliter la mise à l'eau.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve.

3. Plage à l'est de la plage Jacques-Cartier (située à côté du dépôt à neige)

Description : Endroit peu connu puisqu'il n'est pas accessible par voie terrestre.

- Rendre accessible ce site aux kayakistes afin qu'ils puissent l'utiliser comme aire de repos ou arrêt d'urgence.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve.

4. Quai Irving

Description : Très bel endroit permettant d'améliorer l'accessibilité au fleuve St-Laurent.

- Aménager un bâtiment multi-vocationnel permettant l'utilisation de douches, toilettes publiques, machines distributrices, horaires des marées, etc.
- Construire une rampe de mise à l'eau utilisable par tous les types d'utilisateurs du Sentier maritime du Saint-Laurent (propriétaires de petites embarcations).

4545 av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, succ. M
 Montréal QC H1V 3R2
 Téléphone : (514) 252-3001 – Télécopieur : (514) 252-3091
 Site Internet : www.canot-kayak.qc.ca – Courriel : info@canot-kayak.qc.ca

- Prévoir des supports à kayak ou des casiers d'entreposage pour les kayaks de mer.
- Prévoir des espaces de stationnements à proximité de la rampe de mise à l'eau.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve St-Laurent.
- Prévoir un support à kayaks sur la navette inter fluviale pour permettre aux kayakistes débutants de traverser le fleuve en sécurité. Un support à kayaks réduirait l'espace utilisé par les kayakistes sur la navette.

5. Parc près du fleuve, situé en bas de la côte de l'Église

Description : Parc aménagé comme aire de repos pour les cyclistes.

- Prévoir des espaces de stationnements du côté sud du boulevard Champlain pour permettre aux kayakistes de mettre leurs embarcations à l'eau. Si les aménagements ne le permettent pas, ce serait peut-être possible d'ouvrir les barrières existantes ou de créer un débarcadère.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve St-Laurent.

6. Anse-Aux-Foulons

Description : Bel endroit ensablé accessible pour les embarcations à faible tirant d'eau.

- Prévoir des espaces de stationnement.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve St-Laurent.

7. Anse Brown

Selon le communiqué de presse du 10 mai 2005, le gouvernement fédéral prévoit l'aménagement de l'Anse Brown pour permettre la redécouverte des berges du fleuve. Cet endroit pourrait devenir un site stratégique pour la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches :

- Prévoir un endroit où les kayakistes pourront mettre leurs embarcations à l'eau.
- Prévoir des espaces de stationnement près de la mise à l'eau.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve St-Laurent.

8. Pointe à Garcy

Description : Endroit intéressant qui fait l'objet d'un projet d'aménagement par la ville de Québec et le gouvernement fédéral.

- Prévoir des espaces de stationnements à proximité du Saint-Laurent.
- Maintenir la gratuité d'accès au fleuve St-Laurent.

9. Baie de Beauport

Description : Endroit doté de plusieurs infrastructures tels que stationnement, toilettes publiques, aire de pique-nique, belle plage accessible aux embarcations à faible tirant d'eau, quai aménagé pour la période estivale. Accès payant.

- Réduire le coût de l'accès pour les membres de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches.
- Réserver quelques espaces de stationnement à proximité de la plage afin de faciliter la mise à l'eau.

Nous vous remercions de considérer nos suggestions dans l'aménagement des sites mentionnés ci-haut.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des interrogations concernant les besoins des kayakistes et le projet du Sentier maritime du Saint-Laurent.

Cordiales salutations,

André Lévesque, Représentant du Comité de développement de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches

Émie Labrecque
Coordonnatrice du Sentier maritime du Saint-Laurent
Fédération québécoise du canot et du kayak